



PROJET PEDAGOGIQUE DU COLLEGE

Le collège Blanche de Castille au Mans est :

- **Un établissement du second degré catholique,**
- **Un établissement libre** de tout lien contractuel avec l'État : liberté pédagogique, liberté dans le choix des manuels, liberté dans le recrutement et la formation des enseignants.
- **Un relais à l'éducation donnée par les parents** : le collège Blanche de Castille se propose d'aider les parents dans leur tâche d'éducateurs chrétiens en proposant une éducation intégrale et un développement harmonieux de leur enfant, éducation spirituelle, morale et intellectuelle, éducation humaine et affective, mise en valeur et approfondissement des dons particuliers de chaque élève.

1) METHODES PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées au collège visent l'excellence et non l'élitisme. Elles ont pour but de transmettre un savoir solide et de former au raisonnement. La transversalité de certaines matières est encouragée.

Pour remplir cette double mission, le collège met en œuvre une pédagogie classique, c'est-à-dire analytique et propice à la réflexion, l'observation, la déduction, la mémoire, ainsi que l'imagination.

Une attention particulière est portée au choix des supports et des manuels, afin qu'ils soient en cohérence avec l'esprit du collège, sa pédagogie et ses valeurs.

La mixité est vécue au sein des classes, tout en préservant des moments privilégiés au cours desquels filles et garçons sont séparés pour le bien de chacun (cours de sport, certains chapitres de SVT en classe de 3^{ème}, retraites spirituelles ...).

2) FORMATION INTELLECTUELLE

• Lettres classiques : français et latin

La maîtrise de la langue française passe par des cours de grammaire, d'orthographe, de vocabulaire et de rédaction structurés et précis. En littérature, la lecture de beaux textes, choisis pour la beauté de l'écriture et celle des valeurs exprimées, est un souci permanent du professeur qui veillera à proposer aux élèves des écrits conformes à notre spécificité d'établissement catholique hors contrat.

Le latin est enseigné dès la 6^{ème}.

• Mathématiques

Leur étude développe le raisonnement (problèmes), la mémoire (calcul mental) et le soin (géométrie). Une attention particulière est donnée au soin porté à la rédaction des réponses, avec un premier apprentissage des démonstrations dès la fin de la 6^{ème}.

• Langues vivantes

L'anglais est enseigné dès la 6^{ème}, l'espagnol à partir de la 5^{ème}.

Une attention particulière est donnée à la grammaire de la langue et à la pratique orale fréquente facilitée par les petits effectifs.

• Histoire et géographie

L'enseignement de l'histoire est chronologique et illustré par des personnages historiques qui sont de beaux exemples pour les élèves. L'enseignement de la géographie est classique et thématique.

• Sciences

Les sciences naturelles et la physique-chimie développent la capacité de raisonnement mais aussi d'émerveillement de l'élève. L'observation et le raisonnement déductif sont particulièrement travaillés dans ces matières qui sont enseignées dès la 6^{ème}.

- **Éducation physique et sportive**

Le sport est évalué au même titre que les autres matières. Il est non mixte et vise autant à mettre en valeur le dépassement de soi, le goût de l'effort et l'esprit d'équipe, que des aptitudes sportives et compétitives.

- **Théâtre, cours et concours d'éloquence**

En explorant la richesse du patrimoine littéraire français, les cours de théâtre, ainsi que les cours et le concours d'éloquence mettent en lumière la personnalité, la finesse d'esprit, l'audace et les talents d'interprétation de chaque élève. Ils développent l'art de la rhétorique et favorisent la concentration, la mémoire, la créativité et la confiance en soi.

- **Académie Musicale**

L'Académie musicale proposée au sein de l'établissement est un lieu propice pour s'émerveiller des talents de chacun et les faire grandir, favoriser une culture musicale élargie et mettre à l'honneur le chant et la pratique instrumentale.

- **Activités manuelles**

Les activités de jardinage et de bricolage visent à ancrer les élèves dans la réalité, à leur permettre de développer leur patience, leur sens du service et de s'émerveiller de la beauté de la Création.

3) FORMATION CATHOLIQUE

Les collégiens reçoivent un cours de catéchisme chaque semaine dispensé par l'aumônier. Cette instruction hebdomadaire porte sur des notions dogmatiques essentielles de la Foi catholique, ainsi que sur l'histoire sainte. Elle est évaluée comme les autres matières par des interrogations régulières qui sont intégrées dans la moyenne générale trimestrielle de l'élève.

La prière fait partie de la vie quotidienne de l'école. La journée commence et se conclue par une prière de classe. La vie de l'école est rythmée par le calendrier liturgique. Chaque semaine, les élèves assistent à la messe et récitent le chapelet. La confession est proposée une fois par semaine aux élèves.

4) FORMATION MORALE

Le collège se donne pour mission de contribuer à préparer les hommes et les femmes dont notre monde a besoin. Il s'attache à la formation du caractère et des valeurs morales.

Il cherche à développer notamment chez l'élève :

- ◆ le sens du devoir, des responsabilités et du bien commun,
- ◆ le sens de l'amitié, de la parole donnée et de l'honnêteté,
- ◆ le sens de l'effort, de la persévérance et la capacité de résister à l'échec,
- ◆ l'esprit d'obéissance et de discipline,
- ◆ l'esprit d'équipe et l'esprit d'entreprendre...
- ◆ la politesse et à la prévenance envers le prochain (élèves et professeurs).

5) EMPLOI DU TEMPS

- Horaires du matin : de 08h25 à 12h30.
- Horaires de l'après-midi : de 13h25 à 17h00.

Les heures de la matinée sont essentiellement réservées à l'étude du français, des mathématiques et des sciences. L'après-midi est consacrée aux cours de catéchisme, à l'histoire, la géographie et les langues, ainsi que les activités théâtrales, artistiques, manuelles et sportives.

6) CARNETS DE NOTES ET BULLETINS TRIMESTRIELS

Chaque élève est fréquemment noté dans toutes les matières :

- devoirs sur table hebdomadaires (2 heures en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}),
- interrogations de cours fréquentes (à l'oral et à l'écrit),
- relevé de notes toutes les six semaines,
- compositions trimestrielles écrites dans toutes les matières, compositions trimestrielles orales en Français, Mathématiques, Sciences, Histoire, géographie et Anglais.
- bulletins trimestriels remis en décembre, mars et juin.